

pas être en mesure d'offrir des suggestions quant à la manière dont on pourrait résoudre cette impasse. Certains d'entre nous ne sommes pas ici depuis assez longtemps. Toutefois, il s'en trouve qui sont à la Chambre depuis trop longtemps.

**Une voix:** Le solliciteur général.

**M. Hogarth:** Nous sommes tous envoyés ici pour servir.

• (10.40 p.m.)

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) veut soulever la question de privilège.

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, il ne devrait pas être permis au député d'insulter ainsi le solliciteur général (M. McIlraith). C'est un député très estimé, aux longs états de service—de fait, il est le doyen de la Chambre.

**M. Hogarth:** Monsieur l'Orateur, j'ai toujours pensé qu'il était un des députés les plus jeunes.

Je termine en rappelant que le chef de l'opposition (M. Stanfield) a dit au député de Don Valley (M. Kaplan) que le Règlement laissait encore à désirer.

**L'hon. M. Stanfield:** Je lui ai posé une question.

**M. Hogarth:** Oui, et il était de cet avis. On peut mal employer ou mal interpréter n'importe quelle règle devant un tribunal ou encore n'importe quel article de la constitution d'une association ou d'une société. Si les règles que nous adopterons aux petites heures demain devaient désavantager la démocratie, à mon avis et de l'avis de tous les députés de l'arrière-ban, de la minorité comme de la majorité, nous devons les modifier.

**Des voix:** Bravo!

**M. Hogarth:** Nous devons les modifier et les remodifier au besoin jusqu'à ce que la Chambre devienne une institution rationnelle et productive, comptable au peuple canadien.

**M. Bell:** Par la clôture?

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, j'espérais que le député finisse son discours par se dire prêt à répondre à ma question. Dira-t-il en toute franchise, en toute honnêteté, qu'il est prêt à recommander cette règle à la Chambre sous sa forme actuelle, qu'à son avis la Chambre adopterait là une bonne règle?

[M. Hogarth.]

**M. Hogarth:** Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition parle-t-il de 75b ou de 75c?

**L'hon. M. Stanfield:** Je parle de la motion dont nous sommes saisis.

**M. Hogarth:** Voici ma réponse, monsieur l'Orateur: je trouve qu'il est maintenant trop tard dans la session pour tenter de la modifier.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Bell:** C'est la première réponse honnête que nous ayons eue.

**M. Hogarth:** Je dis que nous devrions employer ce que nous avons ici maintenant, voir quels en sont les résultats et ne pas nous lamenter avant qu'un tort soit commis.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crouse:** Cette règle ne satisfait personne d'entre vous.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je suis sûr que tous les députés ont hâte d'entendre l'honorable représentante de Vancouver-Kingsway (M<sup>me</sup> MacInnis).

**Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway):** Merci, monsieur l'Orateur. Le mardi 22 juillet a été un jour sombre pour le Parlement, car il a marqué la rupture d'un accord tacite grâce auquel le gouvernement et l'opposition, ces deux éléments essentiels de la Chambre, cherchaient ensemble à refondre et à moderniser le mécanisme parlementaire. Quoi qu'on puisse en dire ici, c'est bien ce que nous voulons tous. Mais nous voulons le refondre pour le mettre en état de fonctionner d'une façon plus efficace, afin d'adopter les mesures législatives du gouvernement sans empiéter sur le rôle vital de l'opposition, qui est de critiquer les mesures du gouvernement et d'en proposer d'autres.

Au cours de ce débat, les porte-parole du gouvernement nous ont rebattu les oreilles, sur la nécessité que la majorité gouvernementale gouverne. Nous ne nous trompons pas quant à ce qui s'est passé mardi. Ce jour-là, lorsque le leader du gouvernement à la Chambre a donné préavis de la clôture, il inaugurerait pour le pays l'abandon de la règle de la majorité pour l'entraîner dans la direction du gouvernement arbitraire: d'abord, la loi d'un parti, puis celle du gouvernement d'un seul homme. Ne nous y trompons pas: avec cet article, nous nous éloignons de la règle de la majorité. La démocratie est cette chose nouvelle que le monde entier s'efforce avec tant d'ardeur d'édifier aujourd'hui. L'autocratie et la dictature représentent la voie séculaire—il n'en faut point douter—de ceux